



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

QUE le rôle de perception de la Municipalité du canton de Saint-Camille, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2025, est maintenant terminé et déposé au bureau municipal;

QUE les comptes de taxes seront expédiés dans les délais prévus par la Loi et payables dans la plupart des institutions financières, par paiement automatisé (guichet automatique, téléphone ou internet, au bureau municipal ou par la poste (par chèque ou argent comptant));

QUE le paiement des taxes mentionnés audit rôle doit être effectué en 6 versements égaux aux dates d'échéances suivantes :

26 février 2025
23 avril 2025
18 juin 2025

13 août 2025
8 octobre 2025
3 décembre 2025

QUE toutes les taxes soient exigibles et payable en un seul versement, soit le 26 février 2025, si le montant dû est moins de 300,00 \$.

QUE les contribuables qui n'ont pas reçu leur compte d'ici le 26 février 2025 devront communiquer avec la Municipalité du canton de Saint-Camille;

QUE le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité durant les heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 28^E JOUR DE JANVIER 2025.

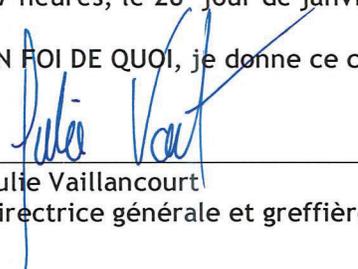


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 28^e jour de janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de janvier 2025.



Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière